



**HAL**  
open science

## Face à la demande sociale de sociologie : ruser, résister, émanciper... dans la mesure du possible

Lise Demailly

### ► To cite this version:

Lise Demailly. Face à la demande sociale de sociologie : ruser, résister, émanciper... dans la mesure du possible. Bresson, Maryse; Cartier-Bresson, Jean; Hirschhorn, Monique. Sociologues et économistes face à la demande de savoirs, Maison des sciences de l'homme; Paris –Saclay, pp.251-268, 2019, 978-2-490369-03-4. hal-03447042

**HAL Id: hal-03447042**

**<https://hal.univ-lille.fr/hal-03447042v1>**

Submitted on 24 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Lise Demailly : « Face à la demande sociale de sociologie : ruser, résister, émanciper... dans la mesure du possible »**

in \_Maryse Bresson, Jean Cartier-Bresson, Monique Hirschhorn ( Dir) *Sociologues et économistes face à la demande de savoirs* , Maison des sciences de l'homme, Paris –Saclay , p 251-268

### ***Introduction***

La demande sociale de savoirs sociologiques a un impact sur les conditions de travail des chercheurs, sur le contenu et les formes de discours et de savoirs qu'ils produisent et sur les usages politiques et sociaux de ces savoirs. Il s'agira dans ce chapitre de voir comment les sociologues peuvent réagir aux effets que tend à induire sur leur travail la demande sociale contemporaine de savoirs.

Il nous faut, pour traiter de la question de l'attitude des sociologues face à la demande sociale, résumer dans une courte première partie du texte les difficultés actuelles que rencontrent les chercheurs pour la construction des connaissances sociologiques, malgré des facilités et des opportunités apparemment accrues.

Comment les sociologues peuvent-ils résister aux injonctions et aux contrôles, à une instrumentalisation de la recherche et à un rapport dominé avec les institutions commanditaires ? On montrera quelques ruses individuelles ou collectives qu'ils chercheurs mettent en place pour protéger leur autonomie au travail.

Mais, au-delà, la question centrale est de savoir si la sociologie peut apporter, et comment, une contribution, non au pouvoir des institutions, aux idéologies dominantes et à leurs différentes variantes, mais aux processus d'émancipations individuelles et collectives. Il existe plusieurs voies et styles d'espérance pour une sociologie qui ne servirait aucun maître et contribuerait au développement de la démocratie.

On verra que cette aide à l'émancipation est souvent plus illusoire que réelle. Cela n'empêche que le sociologue a des responsabilités dans la cité puisque sa pratique et son discours ne sont jamais sans effets. De ces prémices, découle un principe : l'épistémologie sociologique comporte une dimension éthique essentielle, particulièrement sensible aujourd'hui. On pourrait pour l'évoquer reprendre notamment le beau terme de Michel Foucault (2008) : «le courage de la vérité». Enfin précisons que ce texte développe un point de vue personnel et une invitation au débat.

## ***I - La situation délicate du chercheur contemporain par rapport à la demande sociale de savoirs sociologiques***

La demande sociale de connaissances sociologiques pourrait être interprétée comme un besoin de réflexivité (Demailly 2002) chez des collectifs ou des institutions. On entendra par réflexivité<sup>2</sup> le processus social par lequel des collectifs développent une connaissance des conditions de leur action, de son sens, de ses effets et de ses enjeux dans son environnement, le but pour les acteurs étant d'éviter les effets pervers, d'améliorer leur efficacité ou tout simplement de clarifier leurs objectifs. De manière plus opérationnelle, et plus institutionnelle, on pourrait dire un «besoin d'évaluation» (en donnant au mot d'évaluation son sens le plus large). Cette demande est apparemment croissante et se traduit par un nombre élevé de commandes.

Même si chaque opération de recherche est une aventure singulière, on peut repérer des facteurs qui, de manière relativement intemporelle à moyen terme, influencent les conditions de travail du sociologue : Les caractéristiques des institutions et leur rapport à la recherche, le statut du problème étudié (consensuel ou médiatiquement brûlant), la nature du contrat, et enfin, les propriétés sociales du chercheur. Ces dernières influencent la manière dont les institutions lui permettent de travailler et peuvent agir sur lui. Son statut (de jeune doctorant à professeur d'université senior, femme ou homme, en passant par chercheur précaire), son origine sociale et ses réseaux, sa vie personnelle, son ethos, influencent ses possibilités d'investigation dans les milieux *a priori* réticents à celle-ci. Ils influencent également ses propensions à résister aux injonctions ou à s'y soumettre, et à développer ou non des collaborations avec des acteurs dominés. Ce que les institutions lui font est donc, comme nous allons le voir ensuite, dépendant de ses propres valeurs, de son degré de docilité ou à l'inverse de sa résistance aux injonctions, que ce soit aux modes institutionnelles, au sens commun, à la langue administrative, aux rites d'institution (réunions de «end users»<sup>7</sup>, réunions de recherche participative, de «restitution») et à ce qu'ils charrient de représentations et de catégories préformées, de ses engagements politiques, bref, de son éthique. Ses valeurs guident ses improvisations dans différentes situations d'interactions avec les collectifs demandeurs.

Au-delà de cette variabilité, les situations de recherche sont soumises à une évolution commune. Les «besoins» de réflexivité sont les conséquences de démarches stratégiques au sein des organisations et des collectifs, qui évoluent en fonction des configurations historiques. La demande d'évaluation mobilise l'épistémè de l'époque, tant quant aux concepts dans laquelle va s'exprimer la demande que quant aux techniques de savoir valorisées (les chiffres par exemple, aujourd'hui). Le désir de savoir est un produit historique, autant dans ses objets que dans ses formes, la

demande de savoir et les propositions de format de travail intellectuel adressés aux sociologues tout particulièrement.

Cette évolution commune est facilitée par des mutations affectant les quatre variables présentées ci-dessus : institutions en obligation de performance, objets plus brûlants, recherche plus contractuelle, statuts plus précaires.

Le premier axe de transformation globale de la façon dont s'exprime la demande sociale et s'exerce ses effets est l'apparition d'un management du temps de travail des chercheurs, régulant la partition de leur temps de travail entre différentes tâches, le contenu de ces tâches, la nature des questions traitées. La condition de cette transformation est le développement du caractère entrepreneurial et managérial des institutions de recherche, université et grands organismes (cf. Prost 1988, Vilkas 2009, Barrier 2011, Boitier et al. 2015, Lorenz C., 2007). Celles-ci régulent en effet de manière plus serrée et plus outillée qu'auparavant le processus de légitimation des chercheurs, leurs carrières, le contrôle de leur activité, l'économie de la recherche. Elles assurent le pilotage intellectuel et budgétaire d'un certain nombre d'«opérations» de recherche. Par exemple, la définition des objets des thèses est aujourd'hui influencée par le souci d'obtenir des contrats doctoraux pour leur financement, et le contenu de ceux-ci est en partie défini par les besoins des administrations ou des collectivités régionales en recherche de puissance ou de réactivité par rapport à un problème présent dans l'espace public.

Le second facteur est donc, conjointement, le très fort développement de la recherche contractuelle. Si elle peut aboutir à des travaux scientifiques et novateurs (Castel 2004), elle présente trois limites qui tendent à se développer ces dernières années :

- Celle du choix des objets. Les flux de financement se dirigent vers les objets et des problématiques dans lesquels les institutions et les administrations voient une source potentielle assez immédiate d'augmentation de leur puissance ou de réduction de leur impuissance. .
- Celle de la liberté des méthodes. Conformément à ce qui se passe du côté de la santé, et qui constitue de plus en plus un modèle pour l'ensemble de la sociologie, elles sont de plus en plus normées, se devant d'être des méthodes «éprouvées», et de préférence quantitatives.
- Les contraintes sur le temps du travail. La proportion du temps passé à élaborer des projets et à répondre aux appels d'offres, à l'administration des projets et à leur comptabilité s'accroît fortement.

Une deuxième évolution globale de la demande sociale et de ses effets sur les chercheurs concerne l'instrumentalisation de la recherche. Le scénario selon lequel une institution commanditait une recherche pour se légitimer, dépenser des crédits «recherche» ou avoir une petite idée de son image externe, puis laissait «dormir les rapports dans un placard » est révolu. Les chercheurs peuvent s'en réjouir, car ils aiment bien être lus.

Mais, si les rapports ne sont plus mis au placard, c'est souvent qu'ils sont épluchés par les secteurs institutionnels pour y trouver des solutions pragmatiques à leurs problèmes et dans la logique de leurs intérêts. Ou bien encore pour vérifier que rien dans le travail de recherche, qui risque de devenir public, ne vient contredire la doxa des institutions.

La conjoncture historique est marquée par le caractère retors du dernier capitalisme. Ce mode de « gouvernementalité » (Foucault 2001) et de domination gestionnaire, se caractérise par la captation des savoirs spécialisés, y compris sociologiques, par les administrations publiques ou privées, ce qui fait que l'on peut soupçonner d'ailleurs certaines disputes en sciences sociales de s'alimenter aux querelles idéologiques des différentes fractions des classes dominantes et de les nourrir en retour. L'État et le marché sont passés de l'indifférence respectueuse (laissons les scientifiques jouer entre eux) à une instrumentalisation cynique. Leur programme : ne pas censurer l'expression de la critique, mais la discréditer (en la rabaisant à une théorie du complot, une théorie mécaniste ou une dénonciation pathologique de la réalité), disqualifier, au nom de l'expertise, les propositions alternatives, dans le cadre d'une police symbolique parfois impressionnante, capturer les connaissances qui peuvent être recyclées, prendre ce qui paraît utile à la performance.

Je propose de nommer certains aspects de ces processus « vampirisme idéologique », quand les commanditaires sont essentiellement à l'affût d'une nouvelle mode potentielle qui leur fournira un profit de distinction dans leur univers organisationnel, de mots inédits, de légitimation scientifique, de tout ce qu'on pourrait nommer le « symbolique rentable ».<sup>1</sup>

Le vampirisme idéologique a pour corollaire un pousse-à-l'expertise. Pour obtenir des contrats et les moyens de continuer à travailler, le sociologue qui y consent est amené à fournir, en réponse à la demande, des outils pragmatiques, emballés dans du « symbolique rentable » (donc s'inscrivant dans les objectifs du commanditaires).

Dans la position d'expertise, le renoncement à l'autonomie théorique et éthique et l'acquiescement au vampirisme idéologique ne sont pas qu'une faute contre la scientificité, mais aussi le plus souvent une illusion pratique. Car les conseils pratiques du sociologue ont le même degré de pertinence que celui d'autres acteurs bien informés, sans plus. Il ne maîtrise pas plus qu'eux l'écheveau des causalités. L'ingénierie sociologique, le rêve de gouverner sociologiquement les pratiques socio-politiques est à la fois une arnaque politique et une erreur épistémologique.

Un dernier problème auquel sont confrontés les chercheurs risque d'être la mise en place du Règlement général européen concernant la protection

---

<sup>1</sup> Pour un point de vue proche, cf Passeron 2003

des données de la vie privée<sup>2</sup>. Une mise en œuvre rigide et bureaucratique de ce règlement, et une application tatillonne des consignes sur l'anonymisation des données priverait les chercheurs qualitatifs de pouvoir publier de larges extraits d'interviews, des histoires de vie, des compte rendus d'observations in situ.

## *II— Ruses et résistances des chercheurs*

Dans cette situation, le déploiement de résistances et de ruses diverses est nécessaire au chercheur pour maintenir d'une part la scientificité de la sociologie, d'autre part sa curiosité tous azimuts, pour des objets qui risqueraient de développer la puissance des dominés, et y compris pour des objets apparemment « inutiles ». Voici quelques exemples de ruses couramment pratiquées.

Les chercheurs infléchissent leurs intérêts en essayant de préserver par la bande certains liens avec leurs questionnements favoris. Les recherches artisanales, heuristiques exploratoires, intersectorielles doivent passer en contrebande si elles veulent s'inscrire dans la recherche contractuelle (petites enquêtes en surplus ou en marge de la méthodologie officielle)

Les chercheurs alternent recherche automissionnée et recherche contractuelle. Ou ils bricolent des dispositifs de recherche peu coûteux, puisque c'est leur budget personnel qui se trouvera alors mis à contribution. Ils donnent la préférence aux budgets non « justifiés »<sup>3</sup>, permettant de mettre de l'argent de côté pour une autre recherche.

Ils pratiquent la double ou triple écriture (une écriture pour le commanditaire, une pour la valorisation-dissémination pour un public large, une pour les revues scientifiques) dont le contenu n'est pas identique. Ils pratiquent aussi l'écriture fragmentée : au sein d'un même rapport, certains chapitres sont écrits selon les normes scientifiques, d'autres satisfont, dans le style ou le contenu, à la demande du commanditaire.

Ils pratiquent diverses formes de résistance à l'intérieur même de l'opération de recherche (inertie, vigilance, conflits, clash selon les cas<sup>4</sup>).

Tout en fournissant les préconisations qui souvent constituent obligatoirement la conclusion d'un rapport (c'est le cas des contrats européens par exemple), le sociologue peut éviter le piège de l'expertise, en présentant certaines chaînes causales par rapport à des objectifs qui sont présentés explicitement comme étant ceux du commanditaire – si

---

<sup>2</sup> Cf Les sites <https://ethiquedroit.hypotheses.org> et <http://www.cil.cnrs.fr/>.

<sup>3</sup> Un budget « non justifié » est un budget où l'on n'est pas tenu de prouver que chaque dépense a un rapport direct avec le contrat.

<sup>4</sup> Pour des exemples empiriques de clash dans des contrats européens cf Demailly 2018

vous voulez cela, alors faites cela —, objectifs que le chercheur objective dans son analyse<sup>5</sup>, ce qui introduit forcément une mise en relativité de ces objectifs, et une interrogation sur la commande. Ce discours implique qu'il ait pu en amont établir rigoureusement les relations causales qu'il expose, que leur mise en évidence s'appuie sur une analyse argumentée des faits et relations entre faits sociaux, de telle sorte qu'il puisse dire clairement : «Si vous voulez politiquement tel effet, il est probable que tel type d'action y concourra et que tel autre type d'action n'y concourra pas ou concourra à l'effet inverse, ou aura probablement des effets pervers de tel type».

Les ruses des sociologues peuvent-elles donner lieu à résistance collective ? Une option est que, en forme de résistance, il faudrait renforcer les standards de la recherche sociologique (Dubar 2006), expliciter les critères de scientificité et publiciser un consensus sur les exigences professionnelles du métier de sociologue.

J'aurais, au sujet de ce renforcement de normativité, une opinion réservée. Une meilleure organisation et structuration de la profession seraient sans doute souhaitables. Mais les normes de scientificité existent déjà, elles sont présentes dans les textes des fondateurs de notre discipline, elles sont précieuses. Mais elles sont aussi plurielles et ce pluralisme, théorique, méthodologique, stylistique, est également précieux.

Par ailleurs, standardiser et formaliser davantage les normes de la scientificité sociologique ne peut se faire aujourd'hui, comme on peut déjà l'observer, que sous le primat des représentations dominantes de ce qu'est la bonne recherche : «méthodes éprouvées» «bonnes pratiques» venues des sciences dures, plans d'écriture standardisés, écritures impersonnelles, cloisonnement extrême des territoires d'études, interdiction de la flânerie empirique ou théorique, qu'ont petit à petit incorporés les micro-institutions de la recherche sociologique et les politiques de recherche, en un dogmatisme pervers. Une normativité instituée accrue, forcément sous normes internationales, risquerait en outre d'opérer un déni sur le caractère nationalement situé des recherches et des conceptualisations, au lieu de le travailler.

Bref, la répétition et la mise en commun des ruses et résistances individuelles me paraissent plus efficaces et moins dommageables qu'une normativité professionnelle et institutionnelle accrue.

En revanche, certaines résistances collectives qui pourraient être menées par les associations professionnelles (AFS, AISLF, ASES, syndicats) paraissent pertinentes concernant les dérives aux quelles peut donner lieu le financement de la recherche aujourd'hui et ses effets pervers sur le travail du chercheur, listés en première partie de ce chapitre. Les

---

<sup>5</sup> Même s'il peut y adhérer par ailleurs.

associations professionnelles pourraient notamment intervenir sur les pratiques des Comités de Protection des personnes et leur normativité méthodologique en faveur de la recherche quantitative et protocolisée. Quant à l'interprétation de la RGPD en sociologie qualitative, il serait pertinent que les juristes des universités et des organismes de recherche se penchent sur les articles de ce long document, non pour se précipiter à les appliquer docilement, mais plutôt pour protéger le travail des chercheurs qualitatifs et, par exemple, si nécessaire, mettre en évidence l'inconstitutionnalité de certaines éventuelles mises en oeuvre.

### **III- Peut-on rêver aujourd'hui d'une sociologie qui ne servirait aucun maître ?**

Mais, au-delà des ruses et des résistances, et contre l'instrumentalisation de la recherche par les institutions, le projet du sociologue peut être l'émancipation, selon la tradition durkheimienne de la discipline. Comment concevoir une sociologie qui ne servirait aucun maître et de plus contribuerait à l'émancipation des acteurs dominés ou aliénés ? Plusieurs styles d'espérance d'une sociologie émancipatrice peuvent être repérés.

#### **III, 1 — La sociologie critique et ses limites**

Le rêve d'une sociologie qui servirait l'émancipation collective paraissait accessible lors du déploiement de la sociologie critique. Ce rêve s'est effrité sous différents mécanismes, dont les uns tiennent à la conjoncture historique que l'on vient de décrire, mais d'autres, en même temps, à la nature même du projet de sociologie critique,

Je ne reprendrais pas ici les critiques, non pertinentes, selon lesquelles la sociologie critique surestimerait l'inertie des institutions, ne laisserait pas de place aux acteurs et au changement ou oublierait les subjectivités. Mais la sociologie critique, quelle que soit sa qualité scientifique, est cependant impuissante à changer le cours des choses sociales. Sa faiblesse est de croire que le dévoilement des rapports de domination produirait de l'émancipation par lui-même, que la dénonciation suffirait. Le cas de l'école est ici exemplaire. La dénonciation des inégalités sociales n'a rien produit en termes de progrès de la justice sociale, se heurtant à la réalité des rapports de forces sociaux.

De plus, le désir critique, malgré la rigueur des descriptions produites, peut entraîner dans la réalité sociale autre chose que ce qu'escomptait le sociologue critique.

Les sociologues contribuent en effet involontairement à l'installation et la légitimation de paradigmes émergents concernant l'action publique ou les régimes de vérité. Je l'avais remarqué pour les termes, « l'obligation de résultats ». Je remarque aujourd'hui pareillement la montée des

neurosciences comme nouveau régime de vérité et la contribution qu'y apportent les sociologues, y compris critiques, qui analysent sociologiquement la légitimation de ce paradigme. Le sociologue contribue à ce que les institutions perçoivent les paradigmes émergents comme objets intéressants, à ce qu'elles entrent davantage dans une croyance à leur égard, voire dans une adhésion, à cause des profits de distinction que permettent des énoncés modernistes, à ce qu'elles finissent par ne percevoir qu'eux, tandis que les pratiques relevant d'autres paradigmes se ringardisent ou s'invisibilisent. Le nouveau lexique balise un nouveau sens commun.

Ce n'est pas là une conséquence de l'éventuelle connivence que pourraient avoir les sociologues avec ces paradigmes émergents (même si ça peut l'être). C'est un pur effet de langage. Le fait de donner à un phénomène un nom et d'engager celui-ci dans l'espace public contribue à son existence sociale et à sa consistance symbolique. Le fait de déployer un récit fictionnel, un système de croyances, à des fins d'études, comme dans le cas de l'« obligation de résultats », contribue à un effet de vérité.

Autre exemple d'effet pervers du travail critique. Les dominants s'en emparent, avec un certain contentement quand ils se sentent reconnus dans la description de leur compétence à manier les différentes espèces de capital (cf. la bonne réception, dans la bourgeoisie des premiers travaux de M et M Pinçon Charlot)<sup>6</sup>. De façon plus nette encore, il semble que les travaux démontrant le rôle reproducteur de l'école ont eu pour conséquence un affinement des stratégies scolaires des parents des classes supérieures et moyennes supérieures (Van Zanten 2002, Dubet 2002). La ségrégation urbaine et la ségrégation sociale à l'école sont plus fortes que jamais. L'objectivation des stratégies des dominants peut avoir pour conséquence de leur permettre de renforcer ces stratégies, en un effet pervers qui est certainement plus fréquent qu'on ne peut l'imaginer. Quand le sociologue intervient dans un champ où existent des rapports de domination, il ne peut qu'être incertain quant à la catégorie d'acteurs qui va s'emparer des connaissances qu'il a produites et ce qu'ils vont en faire.

En somme, la performativité de la sociologie n'est pas celle que rêvait Bourdieu. Sa sociologie, comme la sociologie durkheimienne, s'est construite sur la fiction d'un discours politiquement efficace par sa vérité rationnelle. On peut y repérer une double illusion :

---

<sup>6</sup> Cf. pour cette réception Pinçon M. et Pinçon Charlot M. (2012). Certains interviewés sont contents au point de désirer être dés-anonymés.

1) Qu'une stratégie politique pourrait se déduire de la description scientifique des rapports de domination<sup>7</sup>. En fait, de la science à la stratégie politique, il y a un gap, à cause du tressage infini des causalités<sup>8</sup> et des irrptions qu'y jouent les événements dans leur singularité historique.

2) Que la mobilisation politique serait induite par le seul déploiement du discours vrai. Or la mobilisation politique implique des émotions : dégoût, indignation, enthousiasme. Le style scientifique et les efforts de neutralité axiologique en sont loin. Il n'y a pas de performativité intrinsèque de la science, mais seulement médiée : par l'intermédiaire d'acteurs sociaux qui se l'approprient, autrement dit l'idéologisent, la simplifient, lui connectent des images, des émotions et des affects, construisent des mythes mobilisateurs.<sup>9</sup>

### **III, 2 — La demande sociale d'aide à l'émancipation, les collaborations acteurs-chercheurs.**

Une autre voie pour l'épistémologie sociologique serait la collaboration avec les acteurs collectifs en situation de projet d'*empowerment*, d'émancipation, de dé-victimisation, de lutte contre l'exploitation, l'injustice, la misère, l'irrespect ou les violences symboliques. De fait la capacité réflexive des acteurs sociaux s'accroît, leur exigence d'égalité également (Payet Purene 2016) et se manifeste de manière revendicative dans la quotidienneté de la vie sociale.

Des sociologies « émancipatrices », de différents styles<sup>10</sup>, se donnent pour projet d'étudier les poches d'innovation ou de résistance, ou de repérer la naissance, dans la réalité sociale, d'acteurs collectifs qui portent des idées nouvelles et des exigences démocratiques, ou encore de les aider.

Cela peut se faire dans un cadre contractuel. Dès la formulation du contrat moral passé avec un commanditaire ou des acteurs locaux demandeurs, une solidarité politique peut exister explicitement entre le chercheur et les acteurs qu'il accompagne ou avec lesquels il collabore comme co-chercheurs, autour d'un projet d'émancipation ou de justice sociale. Cela n'empêchera pas bien sûr que reste de mise l'interrogation réflexive sur les objectifs, sur leur complexité et ambiguïté éventuelle, ainsi

---

<sup>7</sup> Et des pistes normatives que peut induire la description des malheurs humains. Pour ce lien Cf R. Ogien (2004). Mais du projet normatif à la stratégie politique, il reste bien un fossé.

<sup>8</sup> La sociologie en effet n'est pas une science expérimentale et ne peut procéder à la fermeture du système de causalités ( Passeron 1991)

<sup>9</sup> Sur la notion de mythe mobilisateur, cf. Demailly 1991

<sup>10</sup> Sociologie pragmatique, épistémologies du sud, sociologie publique...*Le tournant de la théorie critique* (Frère 2015) en donne un bon panorama. On peut aussi consulter, pour un autre style, les travaux de Tarragoni ( 2015). Et Genard et Escoda sur les *studies*

que la visée de la rigueur des descriptions qui serviront d'appui à la construction de savoirs praxéologiques, tactiques ou stratégiques, directement mise au service des collectifs en lutte.

Je voudrais évoquer quelques limites du *localisme*, entendu comme une croyance en ce que la sociologie serait réellement émancipatrice par le soutien intellectuel à des innovations sociales locales ou à des groupes militants locaux.

1— Quand le sociologue parvient à identifier une solution, qui se déduit logiquement du système pratique étudié ou qui a été déjà inventée, souvent, dans un autre environnement, les acteurs ne peuvent pas ou ne veulent la mettre en œuvre. Hors de l'expérience locale, l'ingénierie émancipatrice est autant une illusion que l'ingénierie conservatrice, car les configurations d'action sont singulières et les mobilisations nécessaires et adéquates, jamais garanties.

2\_ Si dans les tactiques d'aide à un collectif innovant ou subversif, la sociologie peut produire effectivement des savoirs spécifiques utiles, il joue souvent à l'oiseau de Minerve (toujours en retard sur les acteurs) , et son impact transformateur est finalement bien moindre que celui de l'action politique elle-même, aidée par les réseaux sociaux. L'affaire Weinstein en est un bon exemple. D'où ce fait, d'ailleurs, que plusieurs sociologues sautent le pas d'un passage personnel à l'action politique<sup>11</sup>.

3— Le localisme s'argumente souvent à partir de terrains qui appartiennent aux zones les plus flexibles du social. Tout se passe comme si en effet le social (en tant que système de relation entre faits sociaux) présentait différentes *textures*, plus ou moins rigides, plus ou moins souples et déformables, ou parfois faussement flexibles. Quand le discours sociologique touche une texture rigide et solide, même s'il met au jour des ressorts méconnus du réel, il ne peut pas contribuer au changement. Car il faudrait toute une réflexion collective proprement politique et des rapports de force différents dans la société pour que ces connaissances puissent être utilisées à faire mûrir des objectifs politiques opérationnels nouveaux.

Concernant certains déterminismes sociaux lourds, du coup, même en travaillant avec les acteurs sociaux, les sociologues répètent toujours la même chose, sans aucun effet sur la réalité. C'est le cas par exemple du caractère socialement reproducteur de l'école, l'injustice sociale qui y sévit, et sur les mécanismes concrets de cette reproduction. Sur la ségrégation scolaire et ses effets sur les résultats scolaires des élèves de milieu populaire, tout a été écrit et répété (Dubet 2002). Je peux faire l'hypothèse que le phénomène sera le même pour les inégalités de santé.

---

<sup>11</sup> Corcuff par exemple, Caillé et le « manifeste convivialiste » qui est un manifeste politique, le dernier ouvrage de M et M Pinçon Charlot sur le président Sarkozy.

4) Une dernière limite politique du localisme est que des transformations majeures, celles qui concernent aussi les zones dures du social, exigent non pas seulement une juxtaposition de luttes locales, mais une convergence de celles-ci. Un établissement scolaire révolutionnaire ne change pas le système scolaire, un secteur psychiatrique innovant ne change pas la psychiatrie et les deux groupes militants concernés n'ont en général pas de projet commun ni une vision commune d'un futur souhaitable. Là non plus ce n'est pas le sociologue, connaisseur et/ou praticien d'un social souvent spécialisé, qui peut produire cette convergence. Travaillant de plus selon les canons d'une discipline particulière, il ne peut même pas prétendre en produire seul la conceptualisation. Car l'articulation des sciences sociales avec la demande sociale d'émancipation dans une perspective transversale exige de toute façon un travail inter ou pluridisciplinaire avec la philosophie, l'économie, la biologie, etc.<sup>12</sup>

Les nouvelles sociologies de l'émancipation, même si le regard porté sur les acteurs ordinaires et leurs capacités d'initiative historique est différent de la sociologie bourdieusienne, ont donc en elles-mêmes un impact politique émancipatoire qu'elles ne doivent pas surestimer, leur prise sur la réalité étant faible.

### **III, 3 — Et pourtant le discours sociologique n'est pas sans effets sociaux**

De ce qui précède, il ne faut pas conclure que la sociologie serait dédouanée d'effets sur le social. Elle crée des connaissances, du symbolique. Et, de plus, les effets sociaux de la recherche sociologique ne se limitent pas à la diffusion des résultats de recherche. Les pratiques d'enquête ethnographiques ont des impacts par elles-mêmes, en tant que pratiques sociales et relationnelles comme les autres, quel que soit le type de recherche (académique classique, participative ou collaborative, descriptive ou orientée vers le changement). Elles modifient des relations entre acteurs, elles provoquent des prises de conscience, des questionnements, etc. Que le sociologue le veuille ou non, il ne peut observer des terrains sans en même temps y intervenir. L'opposition entre observation objectivante et intervention, recherche pure et recherche participative est épistémologiquement fictive.

Finalement, une partie de la sociologie aide les dominants à dominer, c'est une « science de gouvernement »<sup>13</sup>. Une autre augmente localement les capacités réflexives de militants, d'acteurs innovants, d'acteurs dominés.

---

<sup>12</sup> Point de vue sur la nécessaire interdisciplinarité que développent Génard et Escoda 2015

<sup>13</sup> Pour reprendre en le détournant le titre d'un numéro de *Educations et sociétés*

Une autre fournit les analyses des processus de domination et d'inégalité, sans maîtriser les effets de la diffusion de ses savoirs.

La question est donc : que faire ?

- 1) Si le sociologue ne fait pas rien dans le monde social ;
- 2) Mais qu'il ne maîtrise pas vraiment les effets politiques de ce qu'il y fait ;
- 3) S'il contribue peu à l'émancipation des dominés en tant que sociologue parce que les conditions d'une liaison directe significative sont rarement remplies (sauf à se transformer en agent politique) ;
- 4) S'il est de plus en plus assujéti de la part de ceux qui possèdent les budgets pour financer la recherche à une demande sociale instrumentalisante et à un rapport de pouvoir de plus en plus inégal avec des institutions très contrôleuses ?

***Conclusion : Conséquences épistémologiques. L'épistémologie sociologique est une éthique.***

**Un impact politique émancipateur limité**

Sauf à se constituer en agent politique, ponctuellement ou de façon permanente, — certains sautent le pas et, ce qui est de bonne guerre, utilisent leur renom et leurs connaissances pour légitimer leur parole politique — ce qui est se positionner autrement que comme sociologue (autrement dit comme scientifique), ou sauf à se constituer en intellectuel ou philosophe médiatique, le sociologue doit accepter que les savoirs sociologiques ne contribuent que peu aux transformations politiques d'importance dans le sens de la justice sociale et de l'émancipation. Car, bien que ces savoirs dévoilent des rapports sociaux, ils ne contribuent à changer le monde que s'ils sont repris, disséminés, digérés, idéologisés, animés affectivement et émotionnellement par les acteurs sociaux.

Ses propositions praxéologiques peuvent avoir des effets pratiques locaux d'aide à l'empowerment. Enfin, il peut espérer, globalement, soutenir la réflexivité de certains acteurs sociaux, dont il peut espérer les choisir.

Mais sa naïveté ne doit pas lui faire oublier que les pouvoirs dominants sont aussi à l'affût de la connaissance objective du monde social, pour en tirer de quoi affiner leurs outils de domination, diversifier leur outillage symbolique ou tout simplement, renforcer l'efficacité de leur pratique.

**L'épistémologie sociologique est une éthique. Propositions.**

Le sociologue donc doit, selon moi, assumer ses responsabilités, dans les cadres d'une épistémologie qui est en même temps une éthique, éthique qui est à la fois une éthique de la conviction et une éthique conséquentialiste.

Du côté de la conviction, c'est le soutien de la sociologie comme science empirique, le soutien de la vérité scientifique plutôt que de l'idéologie, ce qui signifie penser contre les modes (idéologiques, politiques, sociologiques) ; refuser l'expertise, persévérer à répéter des analyses critiques même si elles ne sont pas opérationnalisables, défendre le pluralisme théorique, méthodologique et stylistique, pluralisme qui est le garant du caractère scientifique de la discipline. On pourrait nommer cela le «courage de la vérité» en détournant le mot de Foucault <sup>14</sup>

Deuxièmement, vu que le savoir sociologique, dans son rapport à la demande sociale, est lui-même un élément du social, les sociologues devraient pratiquer continuellement la sociologie de la sociologie et celle des usages sociaux de la sociologie.

Enfin, concernant son rapport au politique et à la demande sociale, qu'il travaille sur des groupes dominants ou dominés, de manière distanciée ou impliquée, sur des faits structurels ou des innovations locales, le principe épistémologique et éthique central devrait être de ne jamais contribuer à dépolitiser les objets. Dépolitiser un phénomène social, c'est renvoyer les catégories dans lesquelles il est pensé, soit à un ordre naturel (des inégalités naturelles, des identités sexuées naturelles par exemple), soit à un ordre objectif (les nécessités techniques des organisations, les nécessités techniques de la marche du monde, des catégories technologiques ou même scientifiques, forcément en partie contingentes ou ethnocentriques), soit à un ordre transcendant (des impératifs religieux ou moraux transcendants et indiscutables). En somme il s'agit pour lui de montrer que, dans les sociétés, l'espace de choix (sauf exception grave) est toujours ouvert, que des alternatives de pensée, d'action, de structures, de règles, sont toujours possibles.

### **Bibliographie**

- Barrier J., 2011, La science en projets : financements sur projet, autonomie professionnelle et transformations du travail des chercheurs académiques *Sociologie du Travail* Volume 53, Issue 4, Octobre-Décembre 2011, p. 515-536.
- Boitier M., Chatelain-Ponroy S., Riviere A., Mignot-Gérard S., Musselin C., Sponem S., 2015, Le Nouveau Management Public dans les universités françaises, un puzzle doctrinal encore mal articulé en pratique ? HAL Id : hal-01188862.
- Castel R. (2004). 3. La sociologie et la réponse à la demande sociale. Dans *À quoi sert la sociologie* (pp. 67-77). Paris, La Découverte.
- Demailly L le Collège : crise, mythes et métiers. Demailly L., 2009, «L'obligation de réflexivité» in Pelletier Guy [Dir] *La gouvernance en éducation*, De Boeck.
- Demailly L., 2013, «Le sociologue, l'évaluation et les pièges peut-être évitables», *Sociologos. Revue de l'association française de sociologie*, 8.

---

<sup>14</sup> (Foucault 2008). Le courage de la vérité dans ce texte porte aussi sur la vie. Je le réduis ici au travail intellectuel.

- Demailly L., 2018, «La recherche sociologique contractuelle comme expérience du rapport des institutions à la réflexivité», *Sociologies pratiques*, n° 36.
- Demailly L., 2004 «Le sociologue, la commande et la bonne distance». In Pelletier G. (Dir.), *Accompagner les réformes et les innovations en éducation. Consultance, recherche et formation*, L'Harmattan, Paris, p. 45-68
- Dubar C., 2006, «Le pluralisme en sociologie : fondements, limites, enjeux», *Sociologos* : <<http://sociologies.revues.org/20>>.
- Dubet F., 2002, «Pourquoi ne croit-on pas les sociologues ?» *Éducation et sociétés*, no 9, (1), 13-2.
- Éducation et Sociétés*, 2012, n°30, « La sociologie de l'éducation : une science de gouvernement ? », ENS Éditions, De Boeck
- Frere B. (Dir), 2015 *Le tournant de la théorie critique*,
- Foucault, M., 2001, *La gouvernementalité, Dits et écrits, 1954-1988, Volume 3*, Gallimard
- Foucault M 2008 «Le courage de la vérité : l'ascète, le révolutionnaire, et l'artiste» *Esprit* p 51 à 60
- Genard JL et Roca i Escoda M. « Un regard à décentrer, des frontières disciplinaires à décroquer, Introduction aux Dossiers du Congrès «Sociétés en mouvement, sociologie en changement» *SociologieS* <http://journals.openedition.org/sociologies/5321>
- Lorenz C., 2007, «L'économie de la connaissance», le nouveau management public et les politiques de l'enseignement supérieur dans l'Union européenne. Les ravages de la «modernisation» universitaire en Europe. Paris, Éditions Syllepse, 33-52.
- Ogien R., 2004, « La philosophie morale a-t-elle besoin des sciences sociales ? », *L'Année sociologique* 2004/2 (Vol. 54), p. 589-606.
- Passeron *Le raisonnement sociologique. L'espace non-popperien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991
- Passeron J.C., 2003, *Mort d'un ami, disparition d'un penseur*, *Revue européenne des sciences sociales*, XLI-125
- Payet J.P. Purenne A Dir. 2016 *Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie*, L'Harmattan
- Pinçon M. et Pinçon Charlot M, 2012, « Des sociologues chez les riches », *Itinéraires de chercheurs*, Elsa Tuffa Coord., L'Harmattan, p 103-142
- Prost A., 1988, «Les origines des politiques de la recherche en France» *Cahiers pour l'histoire du CNRS 1939-1989* <http://www.histcnrs.fr/>
- Rollet L. «Peut-on faire l'histoire des pôles scientifiques ?», *Histoire de l'éducation*, 122 | 2009, 93-113.
- Tarragoni F 2015, *L'énigme révolutionnaire*, Paris, Les Prairies Ordinaires, coll. « L'histoire rejouée »,
- van Zanten A., 2002, «La mobilisation stratégique et politique des savoirs sur le social : le cas des parents d'élèves des classes moyennes», *Éducation et sociétés*/1 (no 9), p. 39-52.
- Vilkas C., 2009, *Des pairs aux experts : l'émergence d'un «nouveau management» de la recherche scientifique ?*, *Cahiers internationaux de sociologie*, (1), 61-79.